

# **Une commune des Pyrénées-Orientales face à l'exode des rapatriés d'Algérie**

## **Arrivée, accueil et installation des Pieds-noirs à Port-Vendres en 1962<sup>1</sup>**

Philippe BOUBA

### **Introduction**

L'indépendance de l'Indochine, des pays du Maghreb et de l'Afrique sub-saharienne française eut pour conséquence le rapatriement en métropole de la quasi-totalité des Français de ces différents territoires. L'indépendance de l'Algérie fut la plus problématique pour la France. En effet, le territoire algérien était considéré par la France comme une colonie de peuplement et était composé de départements français. Il fallut attendre huit années de combat pour que la France accepte l'indépendance de son ancienne colonie nord-africaine.

Un des effets de l'indépendance de l'Algérie fut l'exode en métropole de la grande majorité de sa population « française » : un peu plus d'un million de personnes. Ces personnes ont été appelées, qualifiées et définies comme des rapatriés. Mais ce terme n'est pas satisfaisant, car sur le plan juridique, ces personnes n'ont pas quitté une terre étrangère pour rentrer dans leur pays d'origine mais ont effectué un transfert entre départements français<sup>2</sup>. L'État français s'est donc retrouvé en difficulté car il ne trouvait pas de terme juridique adéquat pour les nommer correctement.

De nos jours, nous pouvons diviser les rapatriés en deux catégories bien distinctes :

- Les Pieds-noirs (ou Européens d'Algérie – Français citoyens pendant l'Algérie française –), qui sont nées en Algérie, d'origine européenne et qui ont quitté l'Algérie à partir de 1962. Nous pouvons également y rajouter les Juifs séfarades (utilisation du terme « juif pied-noir ») qui ont été naturalisés par le décret Crémieux en 1871 et qui ont ainsi obtenu la citoyenneté française. Avant ce décret, les personnes de confession juive

---

<sup>1</sup> Cet article s'inspire d'un travail de recherche réalisé précédemment (Bouba, 2009).

<sup>2</sup> C'est le cas des Français qui ont quitté l'Algérie avant le 5 juillet 1962, date officielle de l'indépendance de l'Algérie.

d'Algérie étaient appelées comme la population arabo-berbère : des « indigènes »<sup>3</sup>.

- Les Harkis, qui étaient des supplétifs de l'Armée française pendant la guerre d'Algérie (1954-1962), membre d'une *harka*. Ces personnes et leurs familles ont été catégorisées comme des réfugiés en 1962 pour la majorité et non comme des rapatriés. Notre étude ne concernera donc pas les Harkis.

En ce qui concerne la signification du qualificatif « Pied-noir », il existe plus d'une dizaine d'origines possibles, comme les godillots noirs des premiers soldats français ou les bottes des colons alsaciens. Ce qui est sûr, c'est qu'il n'est nulle part fait mention dans la littérature « indigène » de l'époque, et le vocable « pied-noir » n'est traduit ni en arabe, ni en berbère dans aucun récit pendant les années de colonisation. Malgré la complexité de sa définition et le manque de source sur l'origine du vocable, c'est bel et bien ce terme qui définit les Français qui sont nés en Algérie pendant la période coloniale et qui ont quitté cette terre à partir de 1962. Nous pouvons même considérer que c'est le mot « Pied-noir » qui a construit la communauté des Français nés en Algérie, en exil.

Après leur départ d'Algérie, les rapatriés se sont majoritairement installés dans tout le Grand Sud de la France et plus particulièrement sur la côte méditerranéenne avec comme zones de prédilection la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur et le Languedoc-Roussillon. Selon l'historien Pierre Baillet, à la fin de 1962, on pouvait dénombrer 29 840 Pieds-noirs dans le département des Pyrénées-Orientales. Mais tous les Pieds-noirs ne se sont pas tous dirigés vers la France, certains ont choisi de recommencer leur vie à l'étranger, en Israël, au Québec, en Espagne, aux États-Unis, en Australie ou encore en Argentine. Mais aussi dans des territoires d'outre-mer, tels que les Antilles ou la Nouvelle Calédonie.

Dans les Pyrénées-Orientales, au même titre que Perpignan, la commune de Port-Vendres a dû faire face à l'exode des rapatriés d'Algérie. Perpignan, Préfecture du département, a accueilli le plus grand nombre de Pieds-noirs. Port-Vendres est la municipalité qui, la première, a vu débarquer les rapatriés d'Algérie en Roussillon<sup>4</sup>.

---

<sup>3</sup> Terme utilisé par la France pour les « Français non-citoyens ».

<sup>4</sup> Le département des Pyrénées-Orientales correspond approximativement aux territoires appelés Roussillon.

## **L'arrivée des bateaux à Port-Vendres, l'étude de la presse locale**

Les Pyrénées-Orientales et plus particulièrement le village de Port-Vendres ont été confrontés, à partir de mai 1962, à l'arrivée massive des rapatriés d'Algérie. Pour les autorités françaises, l'arrivée de ces personnes commença officiellement dans les Pyrénées-Orientales le 27 mai 1962, avec l'arrivée du *El Mansour* en provenance de Mers-el-Kébir.

Mais ce ne sont pas les premiers Pieds-noirs qui arrivèrent en Roussillon, puisque selon *L'Indépendant*, journal local du département, le département comptait déjà 1 000 Français originaires d'Algérie (*L'Indépendant* du 3 avril 1962). Le *El Mansour* eut droit à la première page du journal local, sur laquelle on pouvait lire : « 900 Pieds-noirs ont été reçus fraternellement » (*L'Indépendant* du 28 mai 1962). Sur le port du village se trouvaient les secours, les officiels mais aussi les habitants de Port-Vendres qui entendaient « Le Chant des Africains » mais aussi la « Marseillaise ». Selon le journaliste de *L'Indépendant* présent, il n'y a eu aucun incident à déplorer lors du débarquement entre les forces de l'ordre et les Pieds-noirs. Dix-huit personnes âgées arrivèrent inanimées et furent descendues par des brancardiers. Toujours selon *L'Indépendant*, la France était présentée pour ces nouveaux arrivants comme : « une terre d'exil, une terre de calme ou un pays de transition ». Différentes organisations étaient présentes sur le quai afin d'accueillir les Français rapatriés, on trouvait ainsi côte à côte, les représentants de la communauté juive, d'anciens combattants, des victimes de guerre, les services administratifs des mairies de Perpignan et de Port-Vendres, les pompiers (Perpignan, Port-Vendres), les services des PTT, la chambre de commerce de Perpignan, différentes banques, mais aussi des représentants politiques comme Xavier Courrèges (délégué régional aux rapatriés), le préfet des Pyrénées-Orientales, le député-maire de Perpignan Paul Alduy, le maire de Port-Vendres Henri Conte, le commandant de la gendarmerie, ainsi que le fondateur du Secours Catholique et le directeur départemental des Renseignements Généraux.

Lors de cette journée, juste avant l'arrivée du *El Mansour*, un petit chalutier le *Manuel Campio* arriva en provenance de Beni-Saf avec 30 rapatriés dont 10 enfants. Pendant l'été 1962, la quasi-totalité des pêcheurs du village portuaire de Beni-Saf ont quitté l'Algérie grâce à leurs chalutiers, c'est-à-dire à bord de leur propre bateau.

Deux jours plus tard, ce fut au tour du *El Djezair* de débarquer à Port-Vendres à 6 heures du matin avec à son bord 990 rapatriés mais aussi trois familles de musulmans. Le titre de l'article était différent de celui de la première arrivée puisqu'il y était dit : « à Port-Vendres, l'afflux des

Algériens continue » (*L'Indépendant* du 30 mai 1962). Ce fut la première et la dernière fois que le quotidien local mentionna les rapatriés d'Algérie comme des Algériens. Le journaliste de cette chronique retransmit sans doute le commentaire d'un fonctionnaire qui se trouvait sur le quai : « Il n'est pas arrivé plus d'Algériens qu'en mai 61, mais l'année dernière, ils venaient avec un billet de retour ». Il est intéressant de remarquer que cette personne considérait les Pieds-noirs comme des Algériens. Vraisemblablement le journaliste a repris le terme de cet employé d'État pour dénommer les rapatriés. « Nous ne reviendrons pas en Algérie », commenta une dame sur le quai. En même temps que le paquebot, cinq nouveaux chalutiers en provenance de Beni-Saf accostèrent à Port-Vendres. D'après le journal, ces personnes avaient quitté l'Algérie parce qu'elles avaient « peur des enlèvements et des représailles des deux clans extrémistes ».

Le 2 juin 1962, *L'Indépendant* décida de réaliser le portrait d'un rapatrié d'Algérie qui venait d'arriver à Port-Vendres. Il s'agissait d'un patron-pêcheur de Beni-Saf, âgé de soixante ans :

« [Il a les] yeux rougis par huit jours de trajet entre Oran et Port-Vendres, rougis par la peur de 7 années d'un terrorisme FLN implacable, rougis par la panique suite aux accords d'Évian, rougis à cause de l'angoisse d'avoir laissé des êtres chers en Algérie ».

Selon le journal, cette personne souhaitait s'établir à Port-Vendres pour s'y livrer à la pêche à la sardine et au thon. Mais il ne trouvait pas de logement car tout était déjà loué pour la saison. Dans son chalutier, il avait amené avec lui une trentaine de personnes. Cette personne insistait sur le fait qu'il avait été accueilli par les rapatriés d'Agadir et non par « les services officiels ». En effet, suite à un tremblement de terre en 1960, ces derniers avaient quitté le Maroc et la ville d'Agadir pour s'installer à Port-Vendres.

Le 3 juin 1962, deux chalutiers, le *Joos* et le *deux Sourds* arrivèrent à Port-Vendres avec à leur bord 27 pêcheurs (*L'Indépendant* du 4 juin 1962). Ils avaient quitté Beni-Saf pour des raisons économiques car ils ne pouvaient plus travailler en sécurité. Selon un témoignage, 6 chalutiers les suivaient et 42 étaient en train de quitter le village de Beni-Saf. Le même jour, 860 rapatriés (600 femmes, 140 enfants, une vingtaine de bébés, entre 60 et 80 hommes et une quinzaine de Français musulmans) débarquèrent du *El Djezaïr*.

Le 5 juin, 640 enfants, une centaine de personnes âgées et 335 femmes parvinrent en Roussillon à bord du *El Djezaïr*, en provenance de Mers-el-Kebir (*L'Indépendant* du 6 juin 1962). Les autorités du

département attendaient 19 000 voyageurs<sup>5</sup> à Port-Vendres d'ici la fin du mois. Le 7 juin, ce fut au tour du *Kairouan* en provenance d'Alger, de débarquer. On y dénombra 891 passagers dont 323 rapatriés civils, le reste étant des militaires (*L'Indépendant* du 8 juin 1962). Dans la même journée deux chalutiers arrivèrent aussi : l'*Espérance* avec à son bord 11 personnes et l'*Emilia* avec 42 personnes. L'article précise que sur l'*Emilia*, on pouvait apercevoir du mobilier, une moto, des lits et un frigidaire. Lors de la première semaine de juin : 2 928 Pieds-noirs débarquèrent à Port-Vendres (*L'Indépendant* du 3 juin 1962). Mais il n'y avait pas que des personnes qui arrivaient à Port-Vendres. En effet, le 11 juin arriva par bateau une « entreprise » : le cargo le *Canigou* qui déchargea treize camions, une pelle mécanique, trois bétonnières, une presse et du matériel d'entrepreneur (*L'Indépendant* du 13 juin 1962).

À partir de la deuxième semaine, l'exode s'amplifia. Le titre de *L'Indépendant* était sans équivoque : « Port-Vendres, tête de pont de l'exode » (*L'Indépendant* du 15 juin 1962). Ce sont près de 3 000 Pieds-noirs qui débarquèrent à Port-Vendres le 14 juin 1962. Officiellement 1 386 rapatriés du *Kairouan* (paquebot arrivé à 6h30) et 1 328 Rapatriés du *El Djezaïr* (bateau débarqué à 11h00). Mais les exilés étaient plus nombreux car tout le monde ne se faisait pas enregistrer. Sur le quai, le personnel de *Monoprix* était en place avec des tablettes de chocolat, du lait, du fromage, des gâteaux secs, du sucre et des boissons pour reconforter ces nouveaux arrivants. Mais il y avait aussi Permy, l'adjoint du ministre des Rapatriés et Prévol, l'inspecteur de service administratif aux Rapatriés. Ces deux représentants de l'État déclarèrent qu'ils étaient « satisfaits du bon fonctionnement de l'organisation ».

Le 17 juin, le *El Djezaïr* accosta à nouveau avec 1 133 passagers (*L'Indépendant* du 18 juin 1962), 440 femmes, 461 hommes et 232 enfants. À noter que pour la première fois, il y avait un nombre assez significatif d'hommes<sup>6</sup>. Puis, le même jour, un autre paquebot le *Commandant Queré* avec 379 personnes (200 femmes, 80 Gardes mobiles et militaires, hommes et enfants) arriva à Port-Vendres. Deux autres chalutiers accostèrent également ce jour-là, le *Girard II* (22 personnes) et le *Rangoon* (13 personnes).

Pendant la semaine du 19 au 24 juin, aucun réfugié n'arriva à Port-Vendres à bord de paquebots. En revanche, onze chalutiers effectuèrent la traversée entre l'Algérie et le Roussillon : le 19 juin, le *Milan* avec à son bord 24 personnes, le *Saint Raoul* avec 9 personnes, le *Suzanne* avec une

---

<sup>5</sup> Terme utilisé dans le communiqué de presse.

<sup>6</sup> Les menaces de sanction de la part de l'O.A.S pour tous les hommes qui décideraient de fuir l'Algérie semblaient ne plus être écoutées.

seule personne et le *Thérèse Campillo*<sup>7</sup> avec 24 personnes (*L'Indépendant* du 20 juin 1962). Le 23 juin, avec le *San Nicolas* et le *Jeanne Lorraine*, ce sont respectivement 6 et 13 personnes qui débarquèrent à Port-Vendres. Le lendemain, cinq chalutiers furent répertoriés : le *Saint Philippe* (8 personnes), le *Tout va bien* (4), le *Mousse Bihan III* (8), le *Fée Viviane* (8) et le *Notre Dame de Lorette* (7) (*L'Indépendant* du 25 juin 1962).

Le 25 juin, 2 100 Pieds-noirs débarquèrent du *Kairouan*. Une arrivée décrite de la manière suivante par un journaliste de *L'Indépendant* (26 juin 1962) :

« [Des] ballots de toutes sortes, amassés sur les plages, formaient des pyramides de marchandises où les rapatriés se trouvaient pêle-mêle. Le hangar et les quais du bâtiment du Comité Mixte de Navigation étaient inondés de bagages ».

Le lendemain, ce sont respectivement 1 100 et 1 000 Pieds-Noirs qui arrivèrent à bord de deux bateaux : le *Sidi Bel Abbes* et le *El Mansour* (*L'Indépendant* du 27 juin 1962). Ce soir-là, eurent lieu des incidents sérieux entre des démobilisés musulmans et des Pieds-noirs. Le quotidien relate que des vitres de chalutiers avaient été brisées, des insultes, des jets de cailloux et de pavés avaient été échangés entre Algériens et rapatriés. En effet, lorsqu'un bateau arrivait avec des rapatriés, il ramenait en Algérie des soldats de l'Armée française d'origine nord-africaine. À la fin du mois de juin, l'afflux de Pieds-noirs était toujours constant. Le 28 juin, deux chalutiers venant d'Arzew, le *Dauphin* avec 11 personnes et le *Jeanne d'Arc II* avec 15 personnes arrivèrent à Port-Vendres. Le même jour, le *Kairouan* débarqua 2 000 personnes et repartit avec des militaires algériens. Deux jours plus tard, dans l'après-midi, c'est le cargo le *Relizane*, qui « déchargea » 131 automobiles ainsi que 81 rapatriés.

Selon *L'Indépendant*, plus de 13 000 Français d'Algérie avaient quitté leur terre natale pour rejoindre le village de Port-Vendres au cours du mois de juin. Selon l'étude des listes nominatives<sup>8</sup> des Français d'Algérie, seulement 5 200 personnes sont arrivées par la mer. Une telle différence s'explique par le fait que la plupart des rapatriés venus avec leur bateau personnel n'ont pas été comptabilisés par les Renseignements Généraux, car ils débarquaient dans un endroit différent dans le port de celui des paquebots, et parce que l'inscription aux services de rapatriés n'était pas obligatoire. En outre, les listes de bateaux ne comportaient pas les

---

<sup>7</sup> Selon *L'Indépendant*, sur le pont de ce bateau se trouvaient pêle-mêle du mobilier, des valises, des matelas ainsi qu'une cage à oiseaux.

<sup>8</sup> Recensement effectué par les Renseignements Généraux lors de l'inscription des Français d'Algérie comme rapatriés.

lamparos ou les chalutiers de patrons pêcheurs, notamment ceux de Beni-Saf. Ensuite, toutes les personnes qui effectuaient le trajet ne se déclaraient pas comme des rapatriés, ainsi pour les Renseignements Généraux ils n'étaient pas recensés dans cette catégorie. Enfin, *L'Indépendant* relata un nombre important d'arrivants en les considérant comme des rapatriés alors que dans certains paquebots, pouvaient se trouver des militaires ou des fonctionnaires par exemple. Voilà pourquoi, nous constatons une telle différence entre les deux effectifs.

Mais c'est au mois de juillet que l'afflux des Français d'Algérie fut beaucoup plus important à Port-Vendres. Le 1<sup>er</sup> juillet, 2 612 Rapatriés à bord du *Kairouan* débarquèrent à 12 heures. Le journaliste faisant état d'« une cohue formidable pour se saisir des ballots qui étaient déchargés » (*L'Indépendant* du 1<sup>er</sup> juillet 1962) en précisant que le dernier passager avait récupéré ses bagages vers 17 heures. Une semaine plus tard, 884 passagers arrivèrent avec *Le Kairouan*, dont des dizaines de malades ainsi qu'une personne décédée lors du voyage (*L'Indépendant* du 7 juillet 1962). Le même jour, 4 chalutiers venus de Beni-Saf débarquèrent à Port-Vendres : le *Carmen* avec 14 personnes, le *San Salvador* (15), le *Ville de Nemours* (3), le *Alain* (3), accompagnés d'un chalutier provenant d'Arzew, le *Gazelle* avec 33 personnes.

Le 8 juillet, *L'Indépendant* titra en page locale sur l'« Arrivée massive à Port-Vendres de chalutiers d'Algérie » (*L'Indépendant* du 8 juillet 1962). En effet, six bateaux de pêcheurs choisirent Port-Vendres comme port de débarquement. L'*Orque*, avec à son bord 5 personnes, le *Diavolo* (36), le *Jean-Eliane* (4), le *Saint Lucien* (3), le *Ville d'Ain-El-Turck* (18) et l'*Aigle* (18). Plusieurs équipages interviewés par le quotidien local souhaitaient rester à Port-Vendres pour recommencer une vie professionnelle. Le 10 juillet, le paquebot *Le Cazalet* débarqua 1 390 Pieds-noirs (*L'Indépendant* du 11 juillet 1962). À partir de cette date, *L'Indépendant* ne consacra plus que de brefs articles à l'arrivée des Pieds-noirs à Port-Vendres, comme si la situation ne paraissait plus suffisamment médiatique. Cependant, selon les Renseignements Généraux, le nombre de rapatriés avait doublé par rapport au mois de juin (5 200 pour juin, 11 500 pour juillet, selon les chiffres officiels).

Dans la deuxième moitié du mois de juillet, *L'Indépendant* nota seulement l'arrivée de trois paquebots, deux cargos et cinq chalutiers. Le 12 juillet 1962, le *El Mansour* débarqua 705 Rapatriés à Port-Vendres. Le même jour, le cargo *Canigou* décharge 140 autos, 5 camions et un tracteur. Ce cargo était suivi de quatre chalutiers en provenance de l'Oranais (*L'Indépendant* du 12 juillet 1962). Le 20 juillet, un tout petit article de *L'Indépendant* informait de l'arrivée de 2 300 Pieds-noirs, sans mentionner le nom du paquebot. Enfin, le 25 juillet, trois bateaux

accostent à Port-Vendres : le *Canigou*, avec à son bord 24 Rapatriés, dix camions, trois motos, un bateau et deux remorques, le *El Djezaïr* (494 Pieds-noirs et 62 autos) et le *Ville de Quebec* (trois personnes) (*L'Indépendant* du 26 juillet 1962).

En comptabilisant les arrivées à partir des informations de *L'Indépendant*, ce sont en juillet 8 500 Pieds-noirs qui ont effectué le trajet entre l'Algérie et Port-Vendres. Selon les listes nominatives des Renseignements Généraux, le nombre s'élève à 11 500. Cet écart vient sûrement de la différence de traitement des informations par le média local et par les Renseignements Généraux. Mais la réalité est en fait toute autre, puisqu'à partir de la seconde semaine de ce même mois, les départs d'Algérie et surtout d'Oran<sup>9</sup> se sont accélérés.

Même constat pour le mois d'août. Selon *L'Indépendant*, un peu plus de 2 800 personnes se sont exilées vers le Roussillon. Alors que selon les Renseignements Généraux, ce sont 6 100 Français d'Algérie qui sont arrivés à Port-Vendres. Durant le mois d'août, seulement quatre articles ont été consacrés aux débarquements de bateaux en provenance d'Algérie. Le 9 Août, le *Cazalet* accosta avec à son bord 484 rapatriés (*L'Indépendant* du 10 août 1962). Dix jours plus tard, ce fut au tour du *El Mansour* de débarquer 870 Pieds-noirs ainsi que 56 véhicules (*L'Indépendant* du 20 août 1962). Le 24 Août, le *El Mansour* déposa 758 personnes sur le quai de Port-Vendres. Dans la même journée, le cargo *Danmzoura* en provenance de Beni-Saf débarqua 41 rapatriés mais aussi sept voitures, 90 tonnes de salaisons et trois tonnes de mobilier (*L'Indépendant* du 25 août 1962). Enfin, le 30 Août, deux paquebots le *Cazalet* et le *El Mansour* arrivèrent avec respectivement à leur bord 281 et 392 Pieds-noirs (*L'Indépendant* du 31 août 1962).

À partir du mois de septembre, *L'Indépendant* ne donna presque plus d'informations sur les arrivées de Pieds-noirs à Port-Vendres alors que l'exode continuait. Au cours de ce même mois, la presse locale publia seulement un encart sur l'arrivée du Cargo *Tolba* avec à son bord 69 Français natifs d'Algérie (*L'Indépendant* du 19 septembre 1962) et rien de plus. Or, selon les Renseignements Généraux, 1 800 personnes avaient débarqués dans les Pyrénées-Orientales ce mois-là.

Pour le mois d'octobre, selon ce même recensement, 1 850 arrivées étaient dénombrées mais en étudiant *L'Indépendant*, on ne trouve la trace que de 500 personnes. Le 1<sup>er</sup> octobre, une brève stipulait que 215 personnes venaient de débarquer avec 75 autos et 7 motos, sans

---

<sup>9</sup> Certainement la conséquence des enlèvements et des assassinats d'Européens du 5 juillet 1962 à Oran. À partir de cette date, la population européenne ne se sentit plus en sécurité dans cette ville et fuyait par bateaux ou par avion.

toutefois donner le nom du paquebot (*L'Indépendant* du 1<sup>er</sup> octobre 1962). Le 6 octobre, à bord du *El Mansour*, 300 rapatriés rejoignirent Port-Vendres (*L'Indépendant* du 7 octobre 1962). En revanche, le 18 octobre, la question des Français d'Algérie fit sa réapparition. Le quotidien local titra en effet dans une page locale : « les rapatriés affluent toujours à Port-Vendres » (*L'Indépendant* du 18 octobre 1962). À bord du *El Mansour*, 283 Pieds-noirs « afflu[èr]ent » sur le quai du port roussillonnais. Enfin, le même jour, le *Blida* déchargea « 54 caisses de mobilier, un bateau, douze autos, un mulet, cent porcs, un camion ainsi que deux passagers ».

Quand les Renseignements Généraux notèrent 1 000 Rapatriés en novembre et 650 en décembre, *L'Indépendant* ne publia aucun article faisant état de ces différentes arrivées. Ainsi l'étude de la seule presse locale quotidienne ne peut pas rendre clairement compte de la réelle importance du rapatriement des Français d'Algérie. Nous pouvons nous interroger sur les raisons pour lesquelles les journalistes de *L'Indépendant* n'ont pas couvert l'exode jusqu'à la fin de l'année 62. Manque de journalistes ? Baisse de l'intérêt médiatique ? Sûrement les deux...

Ainsi, entre juin et décembre 1962, un peu moins de 29 000 Pieds-noirs sont arrivés dans les Pyrénées-Orientales et ceux qui ont décidé de rester dans le département se sont majoritairement installés à Port-Vendres ou à Perpignan.

Tableau 1 : Nombre de Pieds-noirs arrivés en Roussillon selon la provenance et le mois de l'année 1962.

Régions 1962	Port de l'Algérois	Par l'Espagne	Port de l'Oranie	Total
Juin	2974	75	2202	5251
Juillet	1852	513	8818	11183
Août	2314	106	3822	6242
Septembre	794	105	1080	1979
Octobre	812	46	1044	1902
Novembre	228	88	764	1080
Décembre	475	60	172	707
Total	9449	993	17902	28344

Source : 104W 6, accueil des Rapatriés d'Afrique du Nord, Listes nominatives, divers, note des Renseignements Généraux, 1962-1963.

Lorsque les rapatriés s'inscrivaient auprès des services de la préfecture des Pyrénées-Orientales, ils devaient les informer de « leur provenance, leur âge et leur profession ». Des notes des Renseignements Généraux ont ainsi été établies. Pour information, voici deux tableaux

qui indiquent les différentes professions des rapatriés à leur arrivée en France ainsi que leurs âges. Ces deux tableaux feront l'objet d'une analyse approfondie dans un prochain travail.

Tableau 2 : Nombre de Pieds-noirs installés dans les Pyrénées-Orientales par CSP<sup>10</sup> et par mois de l'année 1962.

CSP 1962	Agriculteurs exploitants	Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Retraités	Étudiants	Sans emploi	Total
Juin	10	100	34	12	40	29	41	10	249	525
Juillet	6	80	24	31	30	31	9	7	120	338
Août	8	11	12	16	17	23	10	3	104	204
Sept.	4	8	7	11	18	18	15	3	85	169
Oct.	2	7	7	7	13	10	8	4	78	136
Nov.	4	5	4	8	9	9	5	2	68	114
Déc.	3	2	1	7	4	4	9	2	55	87
Total	37	213	89	92	131	124	97	31	759	1 573

Source : 104W 6, accueil des Rapatriés d'Afrique du Nord, Listes nominatives, divers, note des Renseignements Généraux, 1962-1963.

Tableau 3 : Composition des Pieds-Noirs dans les Pyrénées-Orientales, selon les âges et le mois de l'année 1962.

Age 1962	0-19	20-39	40-59	60-74	75 ans et plus	Total
Juin	253	249	172	64	12	750
Juillet	95	132	162	38	11	438
Août	48	72	78	41	7	246
Septembre	13	48	81	39	7	188
Octobre	12	35	70	29	5	151
Novembre	15	30	61	21	2	129
Décembre	8	21	51	14	4	98
Total	444	587	675	246	48	2 000

Source : 104W 6, accueil des Rapatriés d'Afrique du Nord, Listes nominatives, divers, note des Renseignements Généraux, 1962-1963.

## **Les rapatriés à Port-Vendres, l'étude des comptes-rendus des conseils municipaux de 1962**

### ***L'économie***

La commune de Port-Vendres s'était engagée à trouver des logements d'urgence pour les pêcheurs rapatriés et leurs familles, qui souhaitaient s'installer et travailler à Port-Vendres. La relance de l'économie et le logement avaient été les deux thèmes abordés dans les séances des

<sup>10</sup> Les catégories socio-professionnelles sont des regroupements statistiques particuliers à la France et à son histoire sociale. Chaque catégorie regroupe des métiers proches, conduisant à des modes de vie et des places sociales relativement homogènes.

différents conseils municipaux durant l'année 1962. La question des rapatriés avait bien sûr été abordée lors du conseil municipal du 19 juin 1962, au cours duquel le maire évoquait les conséquences de l'arrivée de chalutiers de rapatriés pour l'économie locale :

« L'arrivée de nombreux chalutiers en provenance d'Algérie (Beni-Saf, Nemours, Arzew) permet d'espérer, par leur fixation à Port-Vendres, une évolution de la pêche susceptible d'engager un nouvel essor économique de la ville, profitable également au département et à la région (Délibérations du conseil municipal de Port-Vendres, 19 juin 1962) ».

Le 21 août, lors du conseil municipal, le maire de Port-Vendres, Henri Conte, affirmait :

« [Nous devons] venir en aide à des familles qui ont dû sous la pression des événements, quitter précipitamment leur foyer algérien, pour se réfugier en France dans des conditions souvent épouvantables. [...] Les rapatriés retenus à Port-Vendres [sont] un capital humain représentant des familles de pêcheurs équipant les chalutiers qui se sont réfugiés dans le port. L'essor donné à la pêche peut transformer totalement l'économie (*ibid.*, 21 juin 1962) ».

Dès 1962, le maire de Port-Vendres voyait dans l'installation des pêcheurs pieds-noirs une chance pour l'économie de son village. Le bilan économique, grâce à l'arrivée de 47 chalutiers et lamparos, allait rapidement lui donner raison. À Port-Vendres, les rapatriés avaient ainsi fait basculer la pêche du stade artisanal au stade industriel. Les patrons pêcheurs d'origine pied-noire avaient réussi à inciter les marins catalans à se lancer dans la pêche au thon très rémunératrice. La reprise du dynamisme de Port-Vendres dans les années soixante leur doit beaucoup.

### ***Logement***

Outre la question économique, dès juin 1962, le problème du logement faisait partie des préoccupations de la municipalité de Port-Vendres. Le 19 juin, ce sujet fut abordé par le conseil municipal :

« Le problème immédiat le plus grave qui se pose est celui du logement. Le Conseil municipal a décidé pour assurer un logement (...) de la mise à la disposition des familles de rapatriés de tentes et de bungalows acquis par la ville, à cet effet (*ibid.*, 19 juin 1962) ».

Une mesure de première urgence puisque le conseil considérait que cette « situation ne saurait s'admettre au-delà de l'automne et il importe de donner à ces familles démunies, des locaux convenables pour passer l'hiver. » En conséquence, sur le terrain municipal du « Val de Pines », on décida de construire une cinquantaine de logements pour permettre à quelques familles de s'y loger pendant la période hivernale.

Des habitants de Port-Vendres se firent connaître et mirent des logements à la disposition de la Mairie comme Monsieur Nadal qui proposa un immeuble :

« Cet immeuble qui est mis en vente actuellement par son propriétaire actuel, comprend deux étages sur rez-de-chaussée, soit quatre logements. Monsieur Nadal ne veut pas avoir à traiter avec les familles (*id.*) ».

Le propriétaire recevra 500 francs et la municipalité louera 600 francs à ces familles. Le supplément servira pour les charges et les assurances. Ainsi, nous le voyons bien, tout fut mis en œuvre pour essayer de résoudre le problème crucial du logement par l'utilisation de tentes, de bungalows et d'immeubles réquisitionnés.

La construction des cinquante logements allait être le dossier le plus important de la mairie. Le 21 août 1962, en conseil municipal, le maire expliqua qu'il y aurait quatre blocs de 12 logements, soit au total 48 petits pavillons :

« Ces 48 logements d'urgence sont une nécessité absolue pour les familles de pêcheurs rapatriés d'Algérie. Il serait inhumain de laisser ces familles sous des tentes durant la saison hivernale (*ibid.*, 21 juin 1962) ».

L'existence de ces 12 blocs ne serait finalement effective qu'au printemps 1963. Appel d'offres, obtention de crédits, autorisation de la Préfecture, le projet prit du retard. Ainsi, certaines familles de pêcheurs rapatriés durent passer cet hiver-là sous des tentes ou dans des habitations sans confort. Afin de « fixer » cette population à Port-Vendres, la mairie et son conseil municipal décidèrent de trouver différentes solutions pour loger « leurs » rapatriés.

## **Conclusion**

Dans le département des Pyrénées-Orientales, un peu moins de 30 000 Pieds-noirs sont arrivés entre juin et décembre 1962. Mais tous n'y sont pas restés puisque seulement 2 000 rapatriés ont déclaré

s'installer en Roussillon à la suite de leur débarquement. Selon des chiffres officiels avancés par les pouvoirs publics, 12 000 Pieds-noirs étaient présents dans les Pyrénées-Orientales en octobre 1962 (*L'Indépendant* du 12 octobre 1962). Ce qui induit que la plupart des rapatriés d'Algérie qui ont choisi la ville de Perpignan et sa région ne s'y sont pas installés dès leur arrivée en France.

L'accueil et le reclassement des rapatriés ont été avant tout le travail de l'État français par le biais des délégations régionales aux rapatriés et des préfectures. Malgré cela, en étudiant les différents conseils municipaux de Port-Vendres, nous pouvons comprendre l'impact qu'a eu l'installation de Pieds-noirs dans cette commune. Le logement a été le dossier le plus important. La ville a décidé de mettre à disposition de leurs nouveaux résidents, un habitat afin de leur permettre de reconstruire leur vie en Roussillon. La mairie de Port-Vendres a décidé de mettre à la disposition des familles sans toit, dès leur arrivée, des logements en préfabriqué ou de simples tentes puis des logements décents. Mais, derrière l'important problème du logement de ces familles de pêcheurs se cache une volonté de la part du village d'utiliser cet apport de travailleurs comme une source de relance économique.

Malgré le caractère massif et soudain de l'exode de l'été 1962, tous les rapatriés d'Algérie n'ont pas quitté le sol algérien pendant cette période. En 1963, en 1964 et en 1965, respectivement 80 000, 30 000 et 15 000 Pieds-noirs ont débarqué en France. Une petite partie est même restée en Algérie et a obtenu la nationalité algérienne, ces personnes ont été appelées les « Pieds-verts »<sup>11</sup>. En ce qui concerne les Pyrénées-Orientales, 1 778 rapatriés sont arrivés en 1963 par bateau à Port-Vendres ou en passant par l'Espagne (ADPO, 1962-1963)<sup>12</sup>.

L'arrivée des Pieds-noirs en 1962 dans les Pyrénées-Orientales a bouleversé profondément et durablement le département. Ils ont fait souche, se sont intégrés, ont gardé pour la plupart un sentiment communautaire. Cinquante ans après l'indépendance de l'Algérie, la « communauté » pied-noire est toujours aussi active et importante en Roussillon. Actuellement, Mur des disparus (civils et militaires français pendant la guerre d'Algérie), Centre de documentation des Français d'Algérie, laboratoire de pensée sur les exils, stèle à la gloire de l'O.A.S, monument du centenaire de Sidi-Ferruch, montrent la présence des Pieds-noirs dans la région. Enfin, depuis octobre 2009, le nouveau maire de Perpignan est originaire de Mostaganem et depuis octobre 2011 un accord de jumelage a été signé entre ces deux communes.

---

<sup>11</sup> Le vert est une des couleurs de l'Algérie indépendante.

<sup>12</sup> 104W 6, accueil des Rapatriés d'Afrique du Nord, Listes nominatives, divers, note des Renseignements Généraux, 1962-1963.

## **Bibliographie**

BOUBA Philippe, 2009, *L'arrivée des Pieds-noirs en Roussillon en 1962*, Canet en Roussillon, Trabucaire, « Història ».

## **Sources imprimées**

Journal *L'indépendant*

## **Documents d'archives**

Délibérations du conseil municipal de Port-Vendres, Port-Vendres, Mairie, 19 juin 1962.

Délibérations du conseil municipal de Port-Vendres, Port-Vendres, Mairie, 21 juin 1962.

Archives départementales des Pyrénées-Orientales (ADPO), 1962-1963 « Accueil des rapatriés de l'Afrique du Nord, Listes Nominatives, divers, notes des Renseignements Généraux, 1962-1963 », 104W 6, Perpignan, Archives départementales des Pyrénées-Orientales.